

Cercle Culturel Social Craurois

DANSE DE SALON 2020-2021

Responsable : Paul BERTUCCI Tél : 06 24 70 90 88
 Professeur : Nicole THEVENET Tél : 06 07 45 40 14

Droit d'inscription à l'année au C.C.S.C : 5€ (certificat médical obligatoire)

COURS	HEURES	DISCIPLINES	LIEU
LUNDI Reprise le 14 septembre	19h30 à 20h30	<i>Danse en Ligne (avancés cours complet)</i>	<i>Salles des Sports de L'ESTAGNOL LA MOUTONNE</i>
	20h30 à 22h00	<i>Récupérations cours</i>	
MARDI Reprise Le 6 Octobre	20h30 22h00	<i>Cours 1H 30 Toutes danses dont 1/2H de Rock (débutants)</i>	<i>Salles des Sports de L'ESTAGNOL LA MOUTONNE</i>
MERCREDI Commence Le 16 septembre	19h00 à 20h30	<i>Toutes Danses +Rock (intermédiaire 1)</i>	<i>Ecole Jules Ferry 185 vieux chemin HYERES LA MOUTONNE</i>
	20h30 à 22h00	<i>Toutes danses + Rock (Avancés)</i>	
JEUDI Commence le 17 septembre	19h00 à 20h30	<i>Toutes danses + Rock (Intermédiaire2)</i>	<i>Ecole Jules Ferry 185 vieux chemin HYERES LA MOUTONNE</i>
	20h30 à 22h00	<i>Toutes Danses +Rock (Initiés)</i>	
VENDREDI Commence le 18 septembre	19h30 20H30	<i>Danse en ligne, Nouveau (avec danse fitness flamenco)</i>	<i>Salles des Sports de L'ESTAGNOL LA MOUTONNE</i>
	20h30 21h30	<i>Danses latino (bachata , salsa portoricaine, Kizomba)</i>	

Ces horaires peuvent être modifiés

TARIF FORFAITAIRE A L'ANNÉE

CATEGORIES	DUREE	Forfait 9 versements	Forfait 3 versements
INDIVIDUEL	1h00	25 € X 9	75 € X 3
	1h30	36 € X 9	108 € X 3
	2h00	46 € X 9	138 € X 3
	2h30	54 € X 9	162 € X 3
	3h00	62 € X 9	186 € X 3
	3h30	69 € X 9	207 € X 3

CATEGORIES	DUREE	Forfait 9 versements	Forfait 3 versements
COUPLE	1h00	46 € X 9	138 € X 3
	1h30	62 € X 9	186 € X 3
	2h00	78 € X 9	234 € X 3
	2h30	86 € X 9	258 € X 3
	3h00	94 € X 9	282 € X 3
	3h30	102 € X 9	306 € X 3

TOUTES LES FORMULES SONT PAYABLES D'AVANCE LORS DE L'INSCRIPTION

REGLEMENT INTERIEUR DE LA DANSE DE SALON 2019- 2020

1 - Les élèves sont autorisés à pénétrer dans les locaux, aux jours et heures qui leur sont destinés, et à suivre les cours, à condition d'être à jour de leur cotisation.

2 - Règlement : facilités de paiement, en 9 fois si règlement à l'année.

3 - Le tarif est forfaitaire, et il ne fait l'objet d'aucune réduction (vacances scolaires ou autres motifs). Possibilité de rattrapage.

4 - L'adhérent contraint d'arrêter son activité sportive en cours d'année (santé, mutation, perte d'emploi) devra fournir un justificatif. Les chèques non encore encaissés à cette date, et eux seuls, lui seront restitués. Il n'y aura donc pas de remboursement sur les chèques déjà encaissés.

5 - Vous êtes tenus de fournir un certificat médical, attestant que votre condition physique et votre état de santé vous permettent la pratique de la danse de salon

6 - La responsable de la section se réserve le droit d'exclure de l'établissement toute personne dont l'attitude ou le comportement risquerait de gêner la collectivité.

7 - Hygiène corporelle et tenue propre obligatoire.

8 - Interdiction de fumer dans l'établissement.

9 - Les accompagnateurs (limité à deux par famille) devront respecter les lieux.

10 - L'accès aux salles est strictement réservé aux adhérents qui sont responsables de leurs effets personnels. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol et perte d'objet.

Vacances scolaires pour la saison 2019-2020 : Pour l'école Jules Ferry

- Toussaint : du samedi 19 Octobre 2019 reprise lundi 04 Novembre 2019
- Noël : du samedi 21 Décembre 2019 reprise lundi 06 Janvier 2020
- Hiver : du samedi 15 Février 2020 reprise lundi 02 mars 2020
- Printemps : du samedi 11 Avril 2019 reprise lundi 27 avril 2020

Pour la salle de l'Estagnol, cours la première semaine des vacances scolaire, à confirmer.

Nicole THEVENET